

MASTER SPORTS et TERRITOIRES

Spécialité Sport et Sciences Sociales : Administration, Territoire, Intégration
Mention STAPS

En collaboration avec l'UFR STAPS de Nantes

OBJECTIFS DE LA FORMATION / METIERS

L'objectif de ce Master est de former des cadres en charge du développement territorial des activités physiques, sportives et de loisirs et des cadres de la fonction publique territoriale (concours de conseiller territorial des APS et attaché territorial).

La formation oriente les étudiants vers les métiers d'agent ou ingénieur en développement local, de chargé ou chef de projet socio-sportif et culturel, de coordonnateur de dispositif social de quartier, de chargé d'études et/ou de mission sur les questions de développement territorial par les sports et les loisirs.

Ces métiers sont principalement exercés au sein des collectivités territoriales, des services municipaux, des institutions publiques et parapubliques.

Au terme de sa formation, l'étudiant est capable :

- d'élaborer et mettre en œuvre des projets de développement propres à dynamiser, animer et harmoniser territorialement les APS en intégrant les dimensions sociale, culturelle, économique, juridique et politique des territoires ;
- de réaliser des diagnostics, audits et expertises des pratiques, des dispositifs et des politiques menées à l'échelle d'une ville, d'un département, d'une région, d'une communauté de communes, d'un bassin d'emploi, d'associations sportives, de parcs d'activités touristiques et de loisirs, d'une fédération, d'instituts spécialisés, de sociétés commerciales, etc ;
- de conduire une enquête sociologique utilisant l'ensemble des méthodes que proposent les sciences humaines et sociales en adaptant les techniques d'investigations aux contraintes des terrains étudiés ;
- d'avoir une approche réflexive de sa pratique professionnelle et produire des savoirs scientifiques à partir de ses expériences.

ORGANISATION / ENCADREMENT PEDAGOGIQUE

Ce Master est proposé sur 2 ans, à raison :

- de trois semestres en formation (enseignements théoriques, méthodologiques, techniques et professionnels) ;
- d'un stage au deuxième semestre de chaque année, avec des périodes d'encadrement. Le stage peut être effectué dans des lieux différents (associations, administrations, collectivités territoriales, instituts spécialisés, etc.). Il est négocié au début de la formation et fait l'objet d'une convention de stage. Sa durée est de 160 heures en M1 et 260 heures en M2. Il correspond à une mission effective, source de responsabilités, dans le cadre des fonctions liées aux métiers sur lesquels débouche le Master.

Nos intervenants :

- des universitaires en STAPS, sociologie, droit et économie ;
- des professionnels du développement territorial, des responsables de projets de territoires, consultants indépendants et directeurs de bureaux d'études spécialisés dans l'évaluation et la mise en œuvre de projets de développement (associatifs, communaux, intercommunaux, etc.) et de dispositifs publics ;
- des professionnels du secteur sportif (Direction Régionale de la Cohésion Sociale, services municipaux des sports, fédérations, ligues, etc.).

Nos partenaires :

- **URF STAPS Nantes**, Universités de Nantes, Angers, Poitiers, Rennes, Le Mans, Brest (RUOA).
- Communautés d'agglomérations et communautés urbaines (Angers, Nantes, Laval, Le Mans, Rennes), EPCI, communes rurales, conseils généraux et régionaux, fédérations et associations sportives, instituts spécialisés (IME, IMPro, CLIS, etc.), institutions publiques ou parapubliques (CNFPT, centres sociaux, missions locales, maisons de quartiers, EHPAD, UPI, etc.).



PROGRAMME DES ENSEIGNEMENTS

MASTER 1

Semestre 1	
UE 1 : Tronc commun : Sport, Santé, Société	
Sport, Santé, Société	20 h
Projet professionnel	20 h
Méthodologie	20 h
Anglais	20 h
UE 2 : Analyse des déterminants sociaux du sport	
Sociologie du sport	15 h
Spectacles sportifs et identités	15 h
UE 3 : Pratique, contextualisation et mise en œuvre d'une APS	
Théorie et pratique d'APS	30 h
UE 4 : Technique et méthodes en sciences sociales	
Conception d'outils d'analyse quantitative	15 h
Conception d'outils d'analyse qualitative	15 h
UE 5 : Approfondissement des connaissances	
Droit du sport et des organisations sportives	15 h
Les politiques publiques du sport	18 h

Semestre 2	
UE 6 : Tronc commun	
Séminaires	15 h
Langues étrangères	15 h
UE 7 : Technique et méthodes en sciences sociales	
Techniques de traitement des données quantitatives	15 h
Techniques de traitement des données qualitatives	15 h
UE 8 : Contextes réglementaires et services sportifs	
Administration et développement de projets	15 h
Sciences juridiques et politiques sportives	15 h
UE 9 : Environnement et services sportifs	
Sciences sociales et politiques sportives	18 h
Sports et territoires	15 h
UE 10 : Approfondissement des connaissances	
Sciences de gestion et marketing	15 h
Programmation et gestion des équipements sportifs	15 h
UE 11 : Stage en milieu professionnel	
Stage de 2 mois	
Valorisation de projet personnel	15 h
Conduite du travail d'étude et de recherche	15 h
Mémoire - Soutenance	

Légende :

- en gris les cours dispensés à l'IFEPSA (Les Ponts-de-Cé).
- en blanc les cours dispensés à l'UFR-STAPS de Nantes.

MASTER 2

Semestre 3	
UE 12 : Tronc commun	
Séminaires	30 h
UE 13 : Anglais	
Pratique de l'anglais scientifique ou professionnel	30 h
UE 14 : Outils et expertise	
Expertise juridique et gestion de contrat	15 h
Expertise sociologie et charge d'étude	15 h
UE 15 : Connaissances et compétences professionnelles	
Espaces sportifs, populations et mobilités	15 h
Organisations juridiques et marché des services	15 h
Développement local et économies touristiques	15 h
UE 16 : Technique liée à l'évaluation de projet	
L'évaluation de projet : questions, formes et enjeux	15 h
Conception de documents techniques	15 h

Semestre 4	
UE 17 : Connaissance et insertion dans le milieu professionnel	
Stage de 3 mois	260 h
Investigation, traitement et exploitation des données	20 h
Stage, projet tutoré et séminaires	25 h
Mémoire - Soutenance	180 h

Les plus de la formation pour 2012/2013

- Mise à niveau en méthodologie des sciences sociales.
- Une inscription à un colloque et à une journée d'études en M1 et/ou M2.
- Possibilités d'assister aux cours dispensés à l'IFEPSA des autres Masters.

CONDITIONS D'ADMISSION

Pour l'entrée en M1, les candidats doivent être titulaires soit d'une Licence STAPS ou de sociologie ou d'ethnologie ou de sciences humaines et sociales ou équivalents.

Pour l'entrée en M2, les candidats doivent être titulaires d'une maîtrise ou M1 soit STAPS, soit sociologie, ethnologie, sciences humaines et sociales ou équivalents (équivalence obtenue notamment par la procédure de validation des acquis universitaires ou professionnels).

Les dossiers de candidature sont à retirer au secrétariat de l'IFEPSA. Le nombre de places est limité à 20 étudiants.

CONTACT

Responsable de formation : **Hassen SLIMANI** - Courriel : hassen.slimani@uco.fr